

# Projet de vie et parcours personnalisé d'accompagnement de la personne cérébrolésée

## OBJECTIF

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Différencier les deux outils au service des personnes
- Cerner les rouages spécifiques aux deux outils, et leurs utilisations vis-à-vis des nombreux partenaires en présence
- Repérer les écueils et les potentiels des démarches à engager
- Distinguer quelques outils facilitant la démarche d'élaboration des deux types d'outils d'accompagnement auprès d'une personne cérébrolésée, dont les caractéristiques du handicap peuvent rendre les étapes difficiles, et stimulantes pour tous.

## CONTENU

- Rappel des enjeux des différents outils : liens avec les législations, avec les bonnes pratiques, avec les nouveaux contextes du champ médico-social
  - Les contenus du projet de vie, les contenus du parcours d'accompagnement : les points communs, les points divergents, les éléments complémentaires
  - La démarche possible pour élaborer chacun des deux outils auprès d'une personne cérébrolésée
  - Démarches et outils utiles à un accompagnement pluridisciplinaire, dans les enjeux de la construction de parcours et la nécessité de rendre visible les enjeux de l'accompagnement
- Communication autour des projets

## MÉTHODES

- Exposés théoriques pour les connaissances de base
- Illustrations concrètes des grilles de lecture proposées, avec participation des stagiaires
- Etude d'une situation concrète pour utilisation et ancrage des savoirs et savoir-faire abordés au cours de la journée

## INTERVENANTS

*Christine Vanderlieb*, ancienne directrice de l'Association des Familles de Traumatisés Crâniens et Cérébrolésés en Alsace et des services CAJ, SAMSAH, GEM, Habitats partagés.



1 jour - 7 heures

## DATE

1 mars 2018

## LIEU

Paris

## PUBLIC

Professionnels des Etablissements et Services dédiés aux personnes cérébro-lésées, professionnels de l'accompagnement, professionnels des MDPH

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

jusqu'à 15 personnes

## COÛT

- Pour les personnes travaillant dans un établissement ou service adhérent à l'UNAFTC (et à jour de sa cotisation)  
150 € par personne pour une inscription  
100 € pour les inscriptions suivantes d'un même établissement, (*Attention : offre valable pour des inscriptions à la même journée de formation*)
- Pour les personnes salariées ou bénévoles d'un GEM adhérent à l'UNAFTC  
100 € par personne/journée
- Pour les personnes travaillant dans un GEM, un établissement ou service non adhérent à l'UNAFTC  
250 € par personne + 50 € frais de dossier

*Attention : tarifs dégressifs à partir de la deuxième inscription d'une même structure, nous consulter.*

